

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 2 octobre 2014

Etaient présents : le maire, les conseillers municipaux.

Absents excusés : Alain FLEURY et Marc FAIVRE.

Jocelyne WOILLARD est nommée secrétaire de séance.

### I – Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 4 septembre 2014 : à l'unanimité.

### II – Urbanisme

#### A- Départs dossiers vers DDT

##### 1) Certificat d'urbanisme

CU 14-003 30 Grande Rue	URICHER Pascal	savoir si la construction d'une maison individuelle est réalisable <b>Avis favorable</b>
----------------------------	----------------	---

##### 2) Permis de construire

PC 14-014 38 Grande Rue	BELPOIS Mickaël	chalet bois <b>Avis favorable</b>
----------------------------	-----------------	--------------------------------------

PC 13-025/02 13 rue de Vevant	MARTIN Daniel	création garage en sous-sol <b>Avis favorable</b>
----------------------------------	---------------	--

##### 3) Déclarations préalables

DP 14-029 1 rue du Champ de Foire	HADORN Thierry	installation de 36 panneaux photovoltaïques <b>Avis favorable</b>
--------------------------------------	----------------	--

#### B- Retours dossiers de la DDT

##### Permis de construire

PC 14-013 4 rue d'Ornans	POURCELOT Franck	véranda <b>Demande de pièces manquantes</b>
-----------------------------	------------------	--

PC 14-014 38 Grande Rue	BELPOIS Mickaël	chalet bois <b>Modification délai d'instruction et dm pièces manquantes</b>
----------------------------	-----------------	--

#### C- Périmètre de Protection Adaptée

Début enquête publique pour suppression du périmètre de 500 mètres autour du château Cusenier et création d'un nouveau périmètre, du 23 octobre au 25 novembre 2014 inclus.

Permanences du commissaire enquêteur :

- Jeudi 23 octobre de 14h00 à 17h00
- Samedi 08 novembre de 09h00 à 12h00
- Mardi 25 novembre de 15h00 à 18h00

#### D- Modification du Plan Local d'Urbanisme (pour implantation site industriel)

Dans le cadre de l'urbanisation d'une zone AU2, les résultats de la consultation des bureaux d'étude sont les suivants :

Entreprise Natura 7 450 € HT (8 940 € TTC)

Entreprise Prélude 4 750 € HT (5 700 € TTC)

L'entreprise Prélude n'a pas répondu à la totalité du cahier des charges entraînant un surcoût de la prestation finale.

Le Conseil municipal décide donc à l'unanimité de retenir le cabinet Natura.

### **III – Révision allégée du Plan Local d'Urbanisme**

Les projets relatifs à la révision allégée du PLU sont les suivants :

- Etendre la zone Ub en réduction d'une zone A pour permettre la restructuration du pôle social
- Etendre une zone Ac à vocation de carrière en réduction d'une zone A
- Etendre une zone AU2z à vocation économique en réduction d'une zone A et permettre son urbanisation pour l'accueil de nouvelles activités. En compensation 2 zones Au2z en bande seraient supprimées.

Plusieurs bureaux d'étude seront consultés pour mener ces projets.

### **IV – Dossiers travaux**

- Fermeture de la RD 461 (Etalans-Valdahon) pour le renouvellement de la couche de roulement pour une durée de 5 jours sur la période du 13 au 24 octobre 2014. La déviation se fera par le carrefour de Vernierfontaine.
- Montage dossiers subvention pour travaux rue des Acots, aux Essarts, trottoirs rue Cusenier et rue d'Oupans.

### **V – Compte-rendu visite stations d'épuration**

Eurosérum, qui est l'un des 3 principaux partenaires de ce projet, avec la commune et la fromagerie, n'a pu participer à la dernière réunion du 22 septembre. Un courrier a été adressé à la société pour lui demander de préciser son positionnement et de fournir au plus vite au cabinet Naldéo (en charge de l'étude de faisabilité) les éléments d'informations (évolution prévisible de leur process et des volumes de production) nécessaires à la finalisation du projet de station.

Afin de compléter les informations déjà recueillies, 4 points de mesure des débits vont être installés courant octobre pour une durée de 4 semaines : eurosérum, fromagerie, ESAT et entrée de station.

Naldéo a organisé le 24 septembre la visite de 3 stations récentes (Echenans, Appenans et Sancey) avec une douzaine de participants : conseillers, agents communaux, gérants de la fromagerie, membres de la commission.

Plusieurs procédés différents ont pu être observés au niveau de la filière eau comme de la filière boue. Des compléments d'informations ont été demandés à Naldéo notamment concernant le lagunage.

La prochaine réunion aura lieu fin novembre ou début décembre, dès que les résultats des analyses de mesures seront connus.

### **VI – Constitution du Centre Communal d'Action Sociale**

Par délibération du 17 avril 2014, il a été décidé que 6 membres du Conseil municipal et 6 membres extérieurs feront partie du conseil d'administration du CCAS présidé par le maire.

Le Maire est chargé quant à lui, de nommer les 6 membres extérieurs par arrêté.

### **VII - Location salle des fêtes : avenant au contrat**

Le Maire propose au Conseil Municipal la mise à jour des tarifs suivants pour la salle des fêtes.

- Pénalité pour propreté salle et cuisine : 150 € (au lieu de 80 € actuellement),
  - payable par chèque bancaire lors de la remise des clés,
  - chèque encaissé en cas de locaux rendus impropres,
  - chèque rendu à l'état des lieux en cas de locaux propres.

Le Conseil municipal accepte.

### **VIII – Proposition de convention pour mise à disposition du nouveau logiciel par le Département du Doubs**

Suite à passage au nouveau logiciel, une convention de mise à disposition à titre gratuit des moyens et des services afférente à l'informatisation des collectivités doit être signée entre la commune et le Conseil Général.

Le Conseil municipal autorise le maire à signer la convention.

## **IX – Questions diverses**

- Suspension du projet ONF relatif à la taxation des bois communaux.

Les frais de garderie restent inchangés aux taux de 10% en zone de montagne et 12 % en zone de plaine. La taxe à l'hectare demeure stable à 2 euros par hectare de forêt géré.

- Compte-rendu périscolaire « Familles Rurales » :

En moyenne 38 enfants sont accueillis de 15h35 à 17h00 avec une mise en place d'activités (éveil sportif, activités manuelles, initiation tennis, jeu de piste ... ) ; la fréquentation a baissé pour le créneau 17h00-19h00.

On constate une bonne fréquentation de la cantine avec un pic de 70 enfants accueillis le 18 septembre et 75 le jeudi 2 octobre, impliquant l'utilisation de la salle de convivialité des vestiaires de foot.

La fréquentation du matin a augmenté, passant de 8 à 14 enfants.

- Don du sang : le mercredi 22 octobre à l'espace Douge de 16h30 à 19h30.

- Repas des anciens : le samedi 13 décembre.

- Prochaine réunion de Conseil municipal : 6 novembre 2014 à 20h30.

Lever de la séance à 23h30.

Le Maire  
Jean-Marie ROUSSEL

La secrétaire de séance  
Jocelyne WOILLARD